



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement



Distr.
RESTREINTE

UNEP/BUR/21
26 juin 1984

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

Réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention pour la Protection de la mer
Méditerranée contre la pollution

Athènes, 22 - 23 juin 1984

COMPTE - RENDU

1. Le Bureau s'est réuni les 22 et 23 juin 1984 ainsi qu'il avait décidé lors de la Réunion extraordinaire des Parties contractantes (10 - 13 avril 1984). La réunion a été présidée par Son Excellence Monsieur Živorad Kovačević (Yougoslavie). S.E. M. Mamdouh Abdel Razek (Egypte), Vice-Président et Mme Hédia Baccar (Tunisie), Rapporteur étaient également présents. M. Joaquin Ros (Espagne), Vice-Président avait été retenu par une mission urgente.

Le secrétariat était représenté par M. A. Manos, le Coordonnateur. La réunion a été ouverte à 10 heures le 22 juin 1984 et s'est terminée le 23 juin 1984.

Rapport du Coordonnateur sur les activités entre avril et juin 1984

2. M. Manos a présenté au Bureau un rapport écrit et oral des activités entreprises depuis la précédente réunion du Bureau.

3. Le Bureau a pris note du rapport du Coordonnateur et s'est félicité de sa présentation et de son contenu. Au cours de l'examen des activités de programme le Bureau a pris les décisions suivantes:

MED-POL

4. La mise à jour de l'aperçu des législations nationales sur la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique devrait être distribuée aux Parties contractantes avant sa publication définitive.

5. Le Bureau a manifesté son inquiétude au sujet du retard dans l'envoi des programmes nationaux de surveillance continue de la part de quelques Etats. Le Président adressera une lettre au Pays concernés.

6. Programme sur les méduses. A la demande des Parties contractantes le secrétariat a présenté au Bureau un programme détaillé pour 1984, développé en consultation avec les Pays intéressés (Espagne, France, Grèce, Italie, Malte et Yougoslavie). Le programme, ainsi que l'utilisation des crédits de 99,500 dollars, ont été approuvés par le Bureau. Un nouveau programme sera développé pour 1985 en s'efforçant d'inclure la participation des Pays du Sud.

Coordination

7. Activités d'information. Un document de travail sur l'échange d'information a été préparé par le secrétariat pour faciliter un premier échange de vues sur ce sujet. Le Bureau a approuvé la proposition du secrétariat d'obtenir l'opinion de quelques experts et a recommandé que le document de travail, qu'il a trouvé exhaustif et réaliste dans sons approche, soit distribué aux Parties contractantes. Ces dernières seront invitées à exprimer leur opinion sur le document et à fournir au secrétariat toute information utile sur des initiatives et programme existants.

8. Equipement. Le Bureau a approuvé la demande du Coordonnateur pour que le traceur prévu au budget pour 1985 soit commandé en 1984 après approbation du Comité des marchés du PNUE. Il a en outre pris note du fait qu'à cause du retard dans l'achat des cabines d'interprétation leur prix aura augmenté par rapport aux prévisions.

Réunions

9. Le Bureau a recommandé que la réunion conjointe des structures focales du Plan Bleu et du Programme d'actions prioritaires prévue de façon préliminaire pour février 1985, se tienne à Athènes. Au cas où une décision serait prise de continuer avec des réunions conjointes, celles-ci pourraient s'alterner à Sophia Antipolis et à Split.

Plan Bleu

10. Le Bureau a examiné les recommandations du Comité d'orientation contenues dans le rapport de sa première réunion (16-17 mai 1984).

- Il a approuvé la recommandation de désigner M. Grenon comme Directeur scientifique;
- a reconfirmé sa décision concernant le recrutement des chercheurs à plein temps par Medeas, suivant la procédure déjà approuvée par le Bureau et entérinée par les Parties contractantes;

- a noté que la décision de nommer un consultant de haut niveau originaire d'un des Pays du Sud, prise à l'unanimité des Parties contractantes, ne pouvait être remise en cause par le Comité d'orientation qui avait pour tâche d'orienter les travaux selon les lignes définies par les points focaux et les Parties contractantes. Le Bureau a, partant, invité le secrétariat à donner suite à la décision.

11. Le Bureau a considéré qu'il serait approprié de rembourser au président du Comité d'orientation les frais de secrétariat et de communications.

Programme d'actions prioritaires

12. A l'occasion du départ à la retraite de M. B. Kalogjera, Directeur du Centre d'activités régionales de Split, le Bureau a tenu à lui exprimer sa gratitude pour les efforts infatigables qu'il a dévoués avec succès pour le développement du Centre et lui a adressé ses meilleurs vœux.

13. Le Bureau a également pris note de la désignation de M. A. Pavasovic comme Directeur qui s'attachera sans doute à développer ultérieurement les activités du Centre.

Centre régional de lutte contre les hydrocarbures

14. Le Bureau a pris note de la désignation de M. Michel Voirin (France) Contre-amiral (en retraite), comme Directeur du Centre de Malte et s'est félicité des bonnes relations de travail qui se sont déjà instaurées avec l'Unité de Coordination.

Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées

15. Le Bureau a approuvé une proposition du secrétariat visant à la mise en oeuvre du programme de travail détaillé pour le Centre, lors d'une consultation avec l'UICN qui se tiendrait début juillet.

16. Le Bureau a pris note de l'état des contributions pour 1984 et années précédentes. Seulement \$ 100,000 restaient à verser pour 1983 alors que 45 pour cent des contributions pour 1984 avait déjà été versées. Il a invité les Parties contractantes à accélérer les versements encore dûs pour appuyer les activités du programme.

17. Le Bureau a été informé que l'Accord de siège entre la Grèce et les Nations Unies relatif au fonctionnement de l'Unité de coordination à Athènes avait été soumis au Parlement. La ratification était attendue à la reprise de la session du Parlement après l'été.

Bref rapport sur la 12ème session du Conseil d'administration du PNUE

18. Mme Bacchar qui avait représenté son Gouvernement à la session et M. Manos ont fait le bref rapport sur la session. Plusieurs délégués ont mentionné de façon positive le Plan d'action pour la Méditerranée, notamment Mme Bouchardeau, Secrétaire d'Etat à l'Environnement de la France, et les délégués de l'Espagne, de la Grèce, du Maroc, de la Tunisie et de la Communauté Economique Européenne. Une demande d'augmentation des crédits affectés par le PNUE au fonds pour la Méditerranée a été faite par la délégation de la Grèce.

Résolution 38/189 de l'Assemblée Générale sur le renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région méditerranéenne

19. Le Coordonnateur a attiré l'attention du Bureau sur la résolution qui "prie instamment les Etats méditerranéens d'informer le Secrétaire-Général de tout effort concerté tendant à promouvoir la sécurité et la coopération en Méditerranée" et invite le Secrétaire-Général à soumettre à l'Assemblée Générale à sa 39ème session un rapport complet sur cette question.

20. Le Bureau a été d'avis que la coopération en cours pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution, dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée, de la Convention de Barcelone et des protocoles y relatifs, constitue une nouvelle forme de coopération qui devrait figurer dans le rapport du Secrétaire Général et a invité les Parties contractantes à souligner la signification et la valeur pratique d'une telle coopération dans les réponses qu'elles adresseront au Secrétaire-Général.

21. Le Bureau a invité le Président à adresser une lettre aux Parties contractantes pour leur suggérer que dans leurs réponses au Secrétaire-Général elles examinent la possibilité d'inclure le Plan d'action pour la Méditerranée comme un exemple significatif d'efforts concertés visant à promouvoir et à renforcer la sécurité et la coopération en Méditerranée. Une lettre similaire devrait être adressée au Secrétaire-Général.

Préparation de la réunion du 10ème anniversaire

22. Le Coordonnateur a fait part au Bureau de quelques idées préliminaires sur la préparation et la documentation de la réunion du 10ème anniversaire. Il a été décidé que la réunion aurait deux parties:

Une réunion ministérielle de 1 jour et demi à 2 jours, suivie d'une réunion régulière de 4 jours.

23. Des préparatifs sérieux et des contacts à haut niveau seraient nécessaires pour le succès de la réunion ministérielle qui pourrait adopter une déclaration politique générale et d'autres décisions importantes pour l'avenir du programme.

24. Au sujet de la documentation sur l'état de la pollution de la Méditerranée, le Bureau était d'avis que le secrétariat devrait élaborer un seul document, dont le style serait non-technique, destiné principalement au grand public pour faciliter sa compréhension du problème. Il devrait être appuyé sur les références bibliographiques nécessaires et contrôlé quant à la précision des données par des scientifiques. Il devrait indiquer les niveaux actuels et les sources de pollution, attirer l'attention sur des sources nouvelles ou potentielles, illustrer ce que les gouvernements ont accompli par la coopération internationale dans le cadre de la Convention de Barcelone et identifier des nouveaux buts et objectifs.

Date et lieu de la prochaine réunion

25. Le Bureau a décidé de se réunir le 31 octobre et le 1er novembre 1984.